



Montage, démontage, utilisation, réception et conformité des échafaudages de pied



OBJECTIFS

- Respecter les règles de sécurité et connaître la terminologie d'un échafaudage de pied.
- Être capable de monter, utiliser en sécurité et démonter un échafaudage de pied conformément à la notice du fabricant.
- Réaliser les vérifications de mises, remises en services, trimestrielles et journalières d'un échafaudage de pied.
- Utiliser un échafaudage de pied en sécurité dans le cadre des vérifications.

PUBLIC

- Toute personne amenée à monter, démonter et réaliser les vérifications réglementaires d'un échafaudage de pied de hauteur inférieure à 24 m conformément à la notice technique du fabricant.

PRÉREQUIS

- Être reconnu médicalement apte au travail en hauteur et au port de charge.
- Avoir à sa disposition des EPI adaptés au travail et à l'environnement (prêt possible).
- Maîtriser la langue française afin de comprendre la notice du fabricant (texte, plans et schéma).
- Être formé à l'utilisation des EPI contre les chutes de hauteur.

DOC. REMIS

- Clé USB avec support
- Visa d'Aptitude
- Attestation de fin de formation

MOYENS

- Supports numériques
- Textes réglementaires et normatifs
- EPI adaptés

ÉVALUATION

- Théorie : par questionnaire théorique (note > à 60%).
- Pratique : validation des aptitudes lors d'exercices pratiques de mise en situation réelle de travail en fonction des problématiques spécifiques.

DURÉE

- 3 jours (21h) minimum.

TARIF

- A partir de 920 €HT jour groupe, soit 2760 €HT pour 3 jours.

GROUPE

- 8 pers. max

POSITIONNEMENT

- Un test de positionnement permettant l'identification du niveau des apprenants est disponible sur notre site Internet.

THÉORIE

Sensibilisation :

Qu'est-ce qu'une chute ? Les enjeux de la prévention, les risques du travail en hauteur et leurs facteurs aggravants (statistiques des chutes de hauteur).

Le cadre réglementaire des vérifications des échafaudages et les responsabilités qui en découlent :

Les principes généraux de prévention, le Décret 2008-244 (articles spécifiques), l'arrêté du 21 décembre 2004, la Recommandation R408, les droits, devoirs, rôles et responsabilités des différents acteurs.

Échafaudages de pied :

- Les différents types d'échafaudages et leur domaine d'utilisation.
- Les règles de montage, du démontage et de l'utilisation en sécurité :

L'environnement / Les roues / Les poteaux ou cadres / Les accès / La protection collective / Les planchers / La stabilité / Le contreventement / Les panneaux.

Les différents examens :

- Examen d'adéquation.
- Examen de montage et d'installation et/ou réception avant l'utilisation.
- Examen de l'état de conservation (approfondi le cas échéant) et/ou assurer la maintenance de l'échafaudage.

Répartition du temps :

Parties théoriques (30 à 50%) et pratiques (50 à 70%).

PRATIQUE

L'objectif est de maîtriser le montage, le démontage, les vérifications réglementaires et l'utilisation d'un échafaudage de pied en toute sécurité :

Montage d'une structure simple d'échafaudage de pied selon la notice du fabricant :

- Préparation du montage
 - Protéger la zone de travail contre les risques de chute d'objet.
 - Protéger la zone de travail de toute gêne extérieure.
- Méthodologie de travail
 - Exploitation de la notice du fabricant et compréhension.
 - Manipulation et élévation des éléments lors du montage.
 - Montage des éléments constitutifs de l'échafaudage.
 - Les charges admissibles sur l'échafaudage.

Exercices de montage et démontage de l'échafaudage (2 montages différents).

Vérifications réglementaires de l'échafaudage à l'aide de check-list (suivant l'arrêté du 21 décembre 2004).

Exemples de cas concrets sur sites ou sur photos.

Les règles d'utilisation en sécurité d'un échafaudage de pied :

- Accéder et circuler en sécurité sur l'échafaudage.
- Respecter les limites de charges.
- Maintenir l'échafaudage en sécurité.
- Proscrire l'utilisation de façon dangereuse.
- Les dangers de la co-activité.
- Signaler les situations dangereuses.